douleurs au foie et d'un affaiblissement général. Son mal empira tout à coup et M. Dupardin-Hennebelle, qui le soignait, annonça hier à la famille que la fin n'était pas prochaine. Cette jeune enfante dont 3 fils et deux filles. L'aîné des fils, qui est sous-lieutenant d'artillerie, a épousé mlle de M. Pierre Chanlour et est devenu par alliance le parent de M. Floquet.

L'Eglise du Sacré-Cœur

Paris, 30 janvier. — *Le Courrier du Soir* dit que l'archevêque de Paris a confié à M. Charles Garnier la mission de terminer l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

Le Droit des Congrégations

Paris, 30 janvier. — On croit que les protestations des congrégations au sujet du droit d'accroissement commenceront le 12 février. Trente-quatre congrégations diverses sont assignées.

On assure que le Vatican a fait dire aux supérieurs de ces congrégations de refuser énergiquement tout paiement parce qu'il interviendra auprès du gouvernement français.

Il n'y a que les petites sources des pouvres qui ont payé la taxe d'accroissement réclamée.

On ajoute que suivant certaines informations parvenues que le gouvernement ne sait qu'il ne connaît ce paiement, ont fait remettre à la supérieure des petites sœurs une somme de cinquante mille francs.

Le successeur de M. Larroquet

Paris, 30 janvier. — Le bruit court que M. Gustave Geffroy critique d'art à la *Justice* succédera à M. Larroquet.

UN BRISEUR DE GLACES

Paris, 30 janvier. — Devant la 1re chambre correctionnelle aujourd'hui se traîne d'habits Duthell, arrêté le jour de la tentative de dynamitisation des ouvriers sans travail sur la place de Hôtel, et prévenu d'avoir, d'un coup de canne, cassé une glace de la devanture du café-restaurant Américain.

Un maître-d'hôtel, attaché à l'établissement vient affirmer que Duthell était bien l'auteur de cet acte. Mais le prévenu a protesté énergiquement de son innocence.

Finalement, sur la demande du défenseur, Me Fernand Labori, le tribunal a remis à quinzaine, pour entendre d'autres témoins, dont le maître-d'hôtel qui a été mis en liberté provisoire.

Courrier d'Australie

Marseille, 30 janvier. — L'*Australien*, courrier de Calédonie et d'Australie, est arrivé ce matin à six heures, avec 235 passagers, dont M. Bigot, capitaine de frégate le *Dunlet*, 14 officiers et 140 marins rapatriés.

Voici les nouvelles que ce navire apporte à Marseille.

On signale une tempête terrible à Aklaïlé, à Cunnell et en Sémaphore. Les dégâts sont considérables.

La nuit du 10 au 11 janvier, le *Nouvelle-Calédonie* a été coulé dans ces parages. Il venait de l'Ile-Pomotou.

Un grand nombre de bateaux de pêche et de pêcheurs ont sombré.

Un violent incendie a détruit l'entrepôt de Sydney du 15 au 16 janvier.

Les dégâts s'élèvent à 20,000 livres.

L'entrepôt contenait 35,000 caisses de pétrole.

Dans les habitants de Sydney ont vivaient un spectacle aussi terrible et aussi grandiose.

Une grande activité règne à Nouméa. On hâte de tous côtés.

La ville n'est plus ce qu'elle était il y a dix ans. Le quartier du marché au poisson, qui ne contenait qu'une quarantaine de maisons, est à présent aussi beau que la rue de l'Alma, l'une des plus belles de Nouméa.

Le développement de la ville a pour cause de nombreux lots de terrains, payables dans dix ans.

On veut aussi gagner du terrain sur la mer, ce qui sera d'une grande utilité.

On espère que le ministère ne s'opposera pas à ces opérations, qui sont nécessaires pour le développement prospère de cette colonie.

Faits Divers Télégraphiques

Dépêches correspondantes spéciales

LE KRACH DES HUILES. — Paris, 30 janvier. — La Cour d'assises a rendu son arrêt dans le krach des huiles.

Duman a été condamné à cinq ans de prison.

Hiot a été acquitté.

LES ASSASSINATS DE VIEILLARDS. — Le Mans, 30 janvier. — Au hameau de la Calboche, non loin de Saint-Calais, vivaient deux vieillards octogénaires, les époux Daumenu qui, sans être riches, se trouvaient à l'abri du besoin.

Hier matin, leurs voisins s'étonnèrent de ne pas voir s'ouvrir, comme d'habitude, la porte de l'habitation située quelque peu à l'écart. On force les serrures et l'on trouva le sieur Jauneau et sa femme baignant dans une mare de sang.

Les deux vieillards avaient été assassinés pendant la nuit. Rien n'a disparu.

Le parquet de Saint-Calais, s'est rendu ce matin sur les lieux, mais on n'a jusqu'à présent aucun indice sur les auteurs de ce double assassinat.

Châteauroux, 30 janvier. — Une dame veuve Pommery, âgée de soixante-dix-sept ans, du village de Bouchet (Indre-et-Loire), qui vivait seule dans une maison isolée, a été assassinée à coups de hache. La maison a été mise au pillage.

On recherche tous les vagabonds pour connaître s'ils n'ont ne porte pas des blessures provenant de la lutte que la victime a dû livrer aux malfaiteurs, soutenir avec son assassin.

ENTRE JEUNEURS. — Chicago, 30 janvier. — L'opposition de Chicago a suggéré Lidée d'un duel comme seul en Amérique peut en avoir.

Le docteur Tanner, qui s'est rendu célèbre par son jeûne complet de quarante jours, a porté un défi à Sullivan.

Il lui propose de se mettre ensemble, sans l'un à côté de l'autre durant l'exposition universelle et de prendre quatre repas différents sans prendre autre chose que de l'eau du bien, si Succi le préfère, les commencant le jeûne du jeûne jusqu'à ce que l'un des deux survienne.

Nouvelles Etrangères

L'insurrection au Chili

Londres, 30 janvier. — M. Ferguson a déclaré aux communes à la séance de la Chambre qu'il y a deux jours de doute, suivant les dernières dépêches reçues du ministère anglais, sont complètement rétablies. Le gouvernement [illegible] de Valparaiso.

Le gouvernement en prison, l'ordre [illegible] ville mort a dit aux gendarmes qui l'accompagnaient : « Oui, il a pris des objets sur « mon étagère ; mais l'ignorais qu'ils fussent « les produits du vol ; inutile d'ajouter que « les gendarmes n'ont pas ri de cet propos.

Puis, le juge d'instruction a interrogé longtemps Mlle Maria Gouman, la jeune femme abandonnée par Baillet. La pauvre fille tremblait comme une feuille (c'est elle qui le dit) à la pensée qu'elle allait être confrontée avec ce triste sujet.

Il n'est rien été ; elle n'a du que répéter ses premières déposition. Néanmoins, elle s'attend à être prochainement mise en présence de Baillet et, disons à sa louange, qu'elle est remise un peu de sa frayeur et décidée à dire toute la vérité.

Mort de M. Bradlaugh

Londres, 30 janvier. — Charles Bradlaugh est mort hier matin, à 6 heures des suites d'une inflammation de poitrine.

Le célèbre représentant de Northampton qui, il y a quelques années, avait soutenu le droit de la libre-pensée devant le Parlement britannique et des règlements surannés avec une persévérance victorieuse, n'était âgé que de 57 ans.

Sa disparition laisse un vide à Westminster et d'universels regrets.

NOUVEAUX SAINTS

Rome, 30 janvier. — La *Congregazione dei Riti* a tenu hier une séance plénière, dans laquelle on a discuté plusieurs causes de béatification.

La congrégation s'est occupée principalement de la béatification de Christophe Colomb, à laquelle elle a émit une motivée favorable.

UNE GUERRE EN AMÉRIQUE

Mexico, 30 janvier. — Suivant des nouvelles reçues ici, le Guatémala équipe 25,000 hommes et déclarait la guerre au Salvador dans la seconde moitié de février.

LA GRACE D'EYRAUD

M. Jacquin, directeur des grâces au ministère de la justice, a fait savoir à M. Carnot le dossier de l'affaire Eyraud, accompagné de l'avis de la commission des grâces. Cet avis est favorable à une commutation de peine.

On peut en conclure, bien que la nouvelle ne soit pas officielle, M. Carnot n'y aura pas encore signé, que la peine d'Eyraud sera commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le Mouvement gréviste

Collision entre grévistes et non grévistes

Angoulême, 30 janvier. — La nuit dernière une collision a été produite entre ouvriers grévistes et non grévistes de la verrerie de Saint-Martin, à Cognac.

Vers deux heures du matin, au moment où les ouvriers qui venaient de finir leur besogne se quittaient à coups de cannes [illegible] de leur [illegible] qui manifestaient devant l'usine [illegible] les menaces à l'adresse des travailleurs. Une bagarre s'en suivit : des coups furent échangés, des détonations se firent entendre. Un gréviste nommé Pommerson reçut un coup de revolver qui lui fit une blessure à la cuisse.

Un ébrit Babinet, antigréviste, qui l'avait tiré, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie qui était intervenue, ainsi qu'un sieur Isaac, gréviste, qui protégait des menaces de mort.

EN ÉCOSSE

Glasgow, 30 janvier. — La grève des employés du North British Railway est terminée. Les employés reprendront le travail demain.

Une reprise générale du service sur tous les chemins de fer écossais est attendue.

LE DÉGEL

Inondations — Dégâts

DANS LE NORD

Dans l'arrondissement de Cambrai

On ne connaît pas encore le chiffre précis des pertes ; mais voici les renseignements qui nous parviennent :

A Cambrai, dans la rue Saint-Lazre, M. Léon Soleau, horloger, 1,000 fr. ; M. Jeuli, Fauvinage, tonnelier, 4,000 fr. ; M. Désespigny, serrurier, 1,000 fr. ; au grand chemin de Tilloy, M. Michel, cultivateur, 2,500 fr. ; M. Jules Dieroux, 1,100 fr. ; M. François Dailez, cantonnier, 600 fr. ; M. Irénée Flet, cultivateur, 1,300 fr. ; M. Emile Flet, cabaretier, 1,100 fr. ; M. Jules Boulet, 1,000 fr. ; M. Philémon Delcroix, 500 fr. ; M. Henri Gras, maçon, 2,500 fr. ; M. François Drade, 3,000 fr. ; Mme veuve Hélène, cabaretière, 2,000 fr. ; etc., etc.

Dans l'arrondissement de Solesmes

Les chiffres connus s'élèvent à 15,875, comme suit :

Saint-Python 2,000. — Saint-Vaast 200. — Soulaire 3,000. — Haussy 4,000. — Romaing 100. — Vendegies-au-Bois 200. — Haspelle 250. — Verchain 1,225. — Romeries 100. — Ensemble 15,875.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

La ville d'Arras a fait, hier matin, avec une seconde édition des inondations d'il y a huit jours.

Cette fois, c'est la pluie ferroutelle qui a cessé de tomber depuis le soir du jeudi, vendredi qui a causé la nouvelle crue des eaux.

La terre, en effet, est encore gelée au point de ne pouvoir absorber une goutte d'eau.

Aussi à Wailly, à Achicourt, à Ste-Catherine, à St-Nicolas et à Blangy signalisation [illegible] une nouvelle crue [illegible] rable du niveau des eaux et quelques sentiers commencent à être couverts par l'inondation. Heureusement la crue dure peu de temps, deux heures à peine, et le niveau baisse [illegible] et la décrue recommence.

Par mesure de prudence, à Arras, un détachement de 100 hommes du 8e génie a continué à faire sauter, dans les fortifications, tout les obstacles qui s'opposaient à l'écoulement rapide des eaux.

Il est certain, à l'heure actuelle que tout nouveau danger est conjuré.

Il en reste plus de jour-là, dans la ville, que de nombreuses caves inondées, mais rien là un inconvénient peu grave comme du petit courant [illegible].

Autour de Béthune

D'après des renseignements que nous avons recueillis de divers côtés, les dégâts ont causés chez les particuliers par les inondations dans les faubourgs de Béthune s'élèvent à une vingtaine de mille francs.

Quant aux travaux de réparation de chaque [illegible] du pont et des quatre écluses, ils coûteront vraisemblablement de vingt à vingt-cinq [illegible].

Les Criminels

DE BORCHIN, D'ASCQ ET DE MERCHIN

Hier, M. le juge d'instruction est spécialement [illegible] à faire confronter les deux filles Dupuis, mère et fille, que le dimanche [illegible] avec la demoiselle Jeanne, dont nous avons parlé dans notre numéro précédent, qui a continué à affirmer qu'il apportait à ses deux dénonces, [illegible] ces [illegible] qui soutient leurs propos [illegible] qu'elle [illegible] n'était pas à elle ; elles [illegible] ont même essayé d'abord de [illegible] [illegible] ; mais les [illegible] [illegible] [illegible]